

age more Canadians to participate in the ownership of public and private enterprises. You will be asked to consider revisions to the Employment Tax Credit program, the creation of a Youth Employment Secretariat, and other measures to create new jobs for young Canadians. An employment strategy for women will be placed before you. Programs to assist native Canadians to develop and apply work skills will be expanded. Changes will be introduced in the unemployment insurance program to ensure greater equity and to remove disincentives to work.

Fourth, my Government will ask you to support programs which build upon the strengths of the regions of Canada. Legislation will be placed before you to strengthen the mandate of the Department of Regional Economic Expansion. You will be asked to consider a White Paper on future development of our fisheries resources, prepared in consultation with fishermen, the fishing industry and the provinces. My Ministers have begun to overhaul the grain transportation system through appointment of a grain transportation coordinator, the signing of agreements for the development of the Prince Rupert terminal, and a significant increase in hopper car capacity. A Seaway Advisory Council will be created to ensure that users and affected areas can contribute to policy concerning this essential waterway. My Government will ensure an even flow of work to Canadian shipyards, as we develop an effective Canadian merchant fleet. Measures will be introduced to encourage further mining development in the Canadian North, and to strengthen the capacity of our two Territorial governments to manage their own affairs. In cooperation with the provinces and industry, a national tourism strategy will be developed.

Fifth, my Government is committed to making Canada self-sufficient in energy by 1990. To that end, in consultation with the provinces, measures will be introduced to encourage a significant reduction in Canada's overall energy consumption, and to stimulate a major expansion in our capacity to supply and distribute energy in various forms. In bringing forth these measures, my Government accepts and respects provincial jurisdiction over resources, as it accepts its own responsibility to ensure economic stability, competitive advantage and other national objectives.

My Government views the diversity of Canada as a great national asset, and is determined to encourage, not limit, the development and expression of that diversity. That encouragement will be the beginning principle of the proposals by my Ministers for consideration by the parliamentary committee reviewing cultural policies. It will be the purpose of an amendment to the Immigration Act to embed in its preamble the multicultural fact of Canada.

objet d'assister la petite et moyenne entreprise et d'encourager les Canadiens à participer en plus grand nombre à la propriété dans l'entreprise publique et privée. Nous proposerons des modifications au Programme de crédit d'impôt à l'emploi, la création d'un Secrétariat de l'emploi pour les jeunes ainsi que d'autres mesures en vue de la création de nouveaux emplois pour la jeunesse. Vous aurez aussi à examiner une stratégie d'emploi pour la femme. Les programmes destinés à aider les autochtones à se perfectionner et à se servir de leurs aptitudes professionnelles seront étendus. Nous présenterons des modifications au programme d'assurance-chômage afin de la rendre plus équitable et d'en éliminer les facteurs qui découragent les gens à chercher un emploi.

En quatrième lieu, le gouvernement sollicitera votre appui relativement aux programmes visant à mettre à plus grand profit les points forts des régions du pays. Nous vous proposerons des mesures législatives destinées à renforcer le mandat du ministère de l'Expansion économique régionale. Nous vous demanderons d'étudier un livre blanc sur l'expansion des pêches, lequel a été préparé avec la collaboration des pêcheurs, de l'industrie de la pêche et des provinces. Les ministres se sont attaqués à la révision du système de transport des céréales en nommant un coordonnateur, en concluant des ententes sur l'expansion du terminal de Prince Rupert et en prévoyant l'acquisition d'un grand nombre de wagons-trémies. Un conseil consultatif de la voie maritime sera mis sur pied afin de veiller à ce que les usagers et les régions touchées par cette voie essentielle puissent participer à l'élaboration des politiques pertinentes. Le gouvernement verra à ce que les chantiers maritimes canadiens puissent fonctionner sans interruption grâce au travail que leur procurera le renforcement de notre flotte marchande. Nous proposerons des mesures qui favoriseront davantage l'exploitation minière dans le Nord du Canada et accroîtront la capacité des deux administrations territoriales de gérer leurs propres affaires. De concert avec les provinces et le secteur industriel, nous élaborerons une stratégie touristique nationale.

Enfin, le gouvernement s'est engagé à rendre le Canada autonome en matière d'énergie d'ici à 1990. Des mesures seront présentées, après consultation des provinces, pour inciter le Canada à réduire considérablement sa consommation globale et à accroître sensiblement sa capacité de produire et de distribuer l'énergie sous diverses formes. Par là, le gouvernement reconnaît et respecte la compétence des provinces en matière de ressources, tout comme il reconnaît la sienne propre à l'égard de la stabilité économique, des avantages compétitifs et d'autres objectifs nationaux.

La diversité du Canada nous semble être un grand atout sur le plan national et nous sommes décidés à favoriser, et non à restreindre, la croissance et l'expression de cette diversité. Ce sera le principe fondamental qui guidera les ministres dans les projets qu'ils soumettront au comité parlementaire chargé d'examiner les politiques culturelles et celui qui sous-tendra une modification à la Loi sur l'immigration dont le préambule soulignera dorénavant le multiculturalisme du Canada. Nous proposerons des mesures législatives destinées à intensifier la participation des provinces et du Parlement à l'élaboration des politiques en matière de télécommunications. La Loi sur la